



DISPOSITIF RÉGIONAL DE SÉCURISATION DES ASSOCIATIONS : UN OUTIL AU SERVICE DE L'INSERTION PAR LE LOGEMENT



LE DISPOSITIF SOUTIEN DES SOLUTIONS DE LOGEMENT D'INSERTION, QUI PERMETTENT :

- 🏠 **Des parcours résidentiels ascendants** : plus de **85%** des sorties sont positives
- 🏠 **Une insertion sociale et professionnelle** : **91%** des ménages logés connaissent une stabilisation ou une amélioration de leur situation professionnelle.
- 🏠 **Une mixité sociale** :
 - Seuls 10% des logements sécurisés sont situés dans des quartiers de la politique de la ville (QPV)
 - Plus de la moitié de ces logements sont captés dans le parc privé ou associatif (hors immeubles de logements sociaux), bien insérés dans les villes

Certaines associations mobilisent, en plus des professionnels, des habitants bénévoles, ce qui crée un lien social et des **réseaux de solidarité au sein des communes**.

Et ce, pour **un coût très modéré**.

Ces logements sont désormais comptabilisés au titre des obligations de **l'art.55 de la loi SRU**.

QUELQUES CHIFFRES

+ 14 000

personnes logées

Profils :

Jeunes travailleurs, femmes avec enfants, familles ou personnes ayant connu des accidents de la vie (divorce, licenciement, problèmes de santé...)

7200

logements sécurisés à fin 2016, répartis sur tout le territoire francilien (moitié en grande couronne)

50

associations gestionnaires adhérentes

80€*

Coût du Dispositif / logement / an

Soit

41€

/ personne / an

* Le Dispositif est financé par la Région Ile-de-France.



QU'APPELLE-T-ON « LOGEMENTS D'INSERTION » ?

Ce terme regroupe un ensemble de solutions de logement gérées par des associations spécialisées, et visant à faciliter **l'accès et le maintien dans un logement décent** de personnes et familles rencontrant des difficultés particulières issues notamment de l'inadaption de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence.

Face à la diversité de ces situations, ces solutions sont adaptées aux parcours des personnes : logements en diffus (majoritaires) ou semi-collectifs, temporaires ou pérennes... L'action de ces associations repose sur un **accompagnement et une gestion locative adaptés aux personnes**.



LE DISPOSITIF RÉGIONAL DE SÉCURISATION, C'EST QUOI ?

Les associations qui gèrent ces logements assument un **risque locatif**, du fait de l'accueil de publics confrontés à des accidents de la vie. Ainsi elles ont parfois à faire face à de nombreux aléas : impayés ou dégradations de logement, vacance de logement (liée notamment à des délais de remise en état des logements entre deux locataires).

Le Dispositif régional de sécurisation couvre une partie de ces pertes, après épuisement des solutions de droit commun, et propose en parallèle des conseils, formations pour optimiser l'accompagnement et la gestion au plus près des réalités. Il octroie également des avances de trésorerie lorsque les subventions publiques tardent à être versées.

RAPPEL DES PRINCIPALES MESURES DE SÉCURISATION SOUTENUES PAR LA RÉGION

- **Vacances de logements** au-delà de 1 mois et pour une durée maximale de 3,5 mois
- **Impayés** (surcoûts à charge de l'association après sollicitation et refus des aides de droit commun). La durée maximum prise en compte est fixée à 3 mois
- **Remise en état** liée à des dégradations exceptionnelles
- **Frais de procédure** actes et honoraires d'huissier, honoraires d'avocats liés à une dette locative ou à une expulsion
- **Cas atypiques** : charges exceptionnelles ne relevant pas des 4 catégories précédentes
- **Avances de trésorerie** à taux 0



Jeune femme seule avec un enfant, logée par l'Association pour le Logement des Jeunes

« Maintenant j'ai fait une formation, j'ai un projet professionnel bien établi qui devrait aboutir à un travail fixe. Chose que je n'aurais absolument jamais envisagée avant d'avoir un logement à peu près stable. »

Conseillère de mission locale partenaire

« Ça pérennise l'emploi, la sécurité par le logement, quand ils savent où dormir le soir, ça sécurise l'emploi. »



Michel BANCAL, Maire Adjoint de Versailles Délégué au Logement, à l'Hygiène et au Patrimoine Municipal

« Les logements d'insertion apportent une plus-value aux personnes, mais également à la collectivité : l'insertion des familles crée de la cohésion sociale, et, même si ce n'est pas le but premier recherché, ils permettent in fine de réduire les dépenses sociales. »